



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Comité du Calvados

CD14 - Comité Départemental de tir à l'arc du Calvados



Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 10 décembre 2021

Clubs présents : CAEN, CONDÉ/NOIREAU, FONTENAY LE MARMION, ARGENCES, OUISTREHAM, THURY HARCOURT, HÉROUVILLE SAINT CLAIR, CIE ST GEORGES DE MERVILLE, Verson, VILLERS/MER, CARPIQUET, LES ARCHERS DE LA SEULLES, LES ARCHERS DU COEUR DE NACRE, LES ARCHERS DU COEUR DU PAYS D'AUGE, SAINT PIERRE/DIVES et VIRE.

Clubs absents excusés : BAYEUX et FALAISE

Clubs absents : HONFLEUR

Le quorum étant atteint par 57 voix sur 67, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le président présente la modification apportée aux statuts avec la création du poste de Vice-président et ses fonctions (voir annexe).

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation des nouveaux statuts.

Nombre de voix : 57

Il n'y a pas de bulletin blanc ou nul

Suffrages exprimés : 57 voix

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président
C. CARRANO

Le Secrétaire
P. LEVADE